

N°	3	6	8
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Nomination des représentants de l'Institution auprès des organismes extérieurs et des représentants des commissions / comité de pilotage de l'Institution</p>	<p>L'an deux mil treize</p> <p>Le lundi 9 décembre 2013 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENECAI.</p> <p><i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 19 novembre 2013, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p> <p>Étaient présents ce jour : Mme LE VERN, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. DAVERGNE, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. MAQUET, M. PATIN, M. REGNIER, M. SENECAI.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), M. BIGNON, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>24 octobre 2013</p> <p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 10</p> <p>Votants 11</p>	<p><b><u>- Nomination des représentants de l'Institution auprès des organismes extérieurs et des représentants des commissions / comité de pilotage de l'Institution</u></b></p> <p>Suite à la démission de Mme Marie-Françoise GAOUYER, Présidente de l'Institution Interdépartementale de la Bresle, et à la nomination d'un nouveau conseiller général, membre du conseil d'administration, il convient de nommer de nouveaux représentants de la structure auprès des organismes extérieurs, comme au sein des commissions ou comités de pilotage internes à l'Institution.</p> <p>Les membres du conseil d'administration ont la possibilité de ne désigner que les représentants, membres, pour lesquels il y a vacance. S'ils le souhaitent, les élus pourront procéder à de nouvelles nominations des représentants de la structure auprès de l'ensemble des organismes extérieurs, et à de nouvelles nominations des membres des commissions, comité de pilotage de l'Institution.</p> <p>Une liste des représentants de l'Institution et des membres du conseil nommés aux commissions et comité de pilotage de l'Institution a été présentée aux élus avec l'ordre du jour du présent conseil d'administration.</p> <p><i>A l'unanimité, les membres du conseil d'administration décident de ne procéder qu'aux nominations en remplacement de Mme Marie-Françoise GAOUYER :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Didier REGNIER, représentant suppléant auprès de l'AFEPTB (les autres représentants de l'EPTB Bresle au sein de l'AFEPTB restent inchangés conformément à la délibération n°249),</li> <li>- M. Didier REGNIER, représentant titulaire auprès de l'ADAS 76 (la présente délibération remplace la délibération n°250),</li> <li>- M. Didier REGNIER, membre titulaire de la commission « gouvernance de l'eau sur le bassin versant de la Bresle » (les autres membres de cette</li> </ul>

*commission restent inchangés, conformément à la délibération n°365),*  
*- M. Francis SENEAL, Président de l'Institution, devient membre de droit de la*  
*Commission d'appel d'offres (CAO) de l'Institution interdépartementale.*  
*- M. Didier REGNIER, membre titulaire de la Commission d'appel d'offres de*  
*l'Institution Interdépartementale,*  
*Les autres membres de la CAO restent inchangés conformément à la délibération*  
*n°247.*

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat : 09/12/2013  
Acte exécutoire le : 09/12/2013  
le Président de l'Institution  
Francis SENEAL

**Pour extrait conforme,  
le Président,  
Francis SENEAL**

~~INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE MARNE / YVELLES / SOMME  
GESTION ET MAINTIEN DES TRAVAUX  
1 PIB Bresle  
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.epib-bresle.com~~

~~INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE MARNE / YVELLES / SOMME  
GESTION ET MAINTIEN DES TRAVAUX  
1 PIB Bresle  
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.epib-bresle.com~~

REÇU LE

16 DEC. 2013

SOUS-PREFECTURE  
DE DIEPPE